

L'association

Le conservatoire de Saint-Cloud a été créé sous le régime d'association loi 1901 et ses statuts ont été déposés le 17 Février 1970. Il a stabilisé ses effectifs depuis quelques années à la taille d'environ 800 élèves et 50 professeurs. Il est parmi les plus grosses écoles de musique associatives de France. Cette particularité a des conséquences importantes sur le statut de ses salariés, sur sa structure administrative et par voie de conséquence, sur son fonctionnement général et sur l'élaboration de ses projets.

Les disciplines

Le conservatoire de Saint-Cloud a d'abord organisé l'enseignement des instruments les plus pratiqués et du chant choral pour parvenir aujourd'hui à l'enseignement de l'ensemble des instruments de l'orchestre symphonique auquel se sont ajoutés les départements de musique ancienne, de jazz et de danse. Parmi les avancées significatives, signalons :

- Rentrée 1981 : création de l'orchestre par Xavier Gagnepain.
- Rentrée 1982 : création du cours de danse classique par Marie-Odile Goetz.
- Rentrée 1987 : création du cours de viole de gambe par Jay Bernfeld.
- Rentrée 1992 : création de la chorale d'adultes
- Rentrée 1993 : création du cours de piano jazz par Manuel Rocheman.
- Rentrée 1993 : création du cours d'orgue par Pascale Mélis.
- Rentrée 1998 : création du cours de danse contemporaine par Nicole Sénéchaut.

Les locaux



Lors de sa création, le conservatoire a été hébergé dans des préaux des écoles avant d'être logé pendant quelques années au N°4 rue du Mont Valérien dans une villa occupée aujourd'hui par l'Espace-Emploi.

Il est installé depuis la rentrée 1996/97 dans des locaux conçus spécialement et donnant sur le Jardin des Avelines dans lequel il forme, avec le Musée et la Médiathèque, le Pôle culturel des Avelines. Il y dispose de tous les équipements nécessaires répartis dans ses 1 000 m² de salles comprenant un auditorium de 180 places ainsi que tous les équipements d'un département danse.



La direction

L'association du conservatoire élit un président pour 1 an et recrute un directeur en CDI.
L'équipe qui a créé le conservatoire en 1970 en a assuré la gestion pendant 17 ans et 12 ans pour les deux premiers présidents et pendant près de 20 ans pour la première directrice.

HISTORIQUE DES PRESIDENTS ET DIRECTEURS

PRESIDENT				DIRECTEUR			
NOM	DE	A	DUREE	NOM	DE	A	DUREE
1 M. de PLINVAL	06/03/70	25/06/87	17 ans	1 M.DEHAN (dir des études)	14/06/71	11/06/73	2 ans
2 Mme DUZAN	25/06/87	28/09/99	12 ans	2 Mme ACKERMAN	12/06/73	31/12/92	19,5 ans
3 M.CHARBONNEAU	28/09/99	09/01/04	4,7 ans	3 M.MACE	01/06/93	31/08/97	4 ans
4 Mme DUPONT-MONTFORT	09/01/04	13/12/05	2 ans	4 Mme REMY	01/09/97	15/04/98	0,5 ans
5 Mme OBERKAMPF	14/12/05	07/12/09	4 ans	5 Mme DEHAN (interim)	15/04/98	31/08/98	0,5 ans
6 M. BRAIN	08/12/09	14/12/10	1 an	6 M.BELLOCQ	01/09/98	24/02/03	4,5 ans
7 M.DENIS	15/12/10			7 M.ZYGMANOWSKI	01/12/03	01/01/06	2 ans
				8 M. TROMAN (interim)	01/02/06	04/09/06	0,5 ans
				9 M.MARTIN	05/09/06		

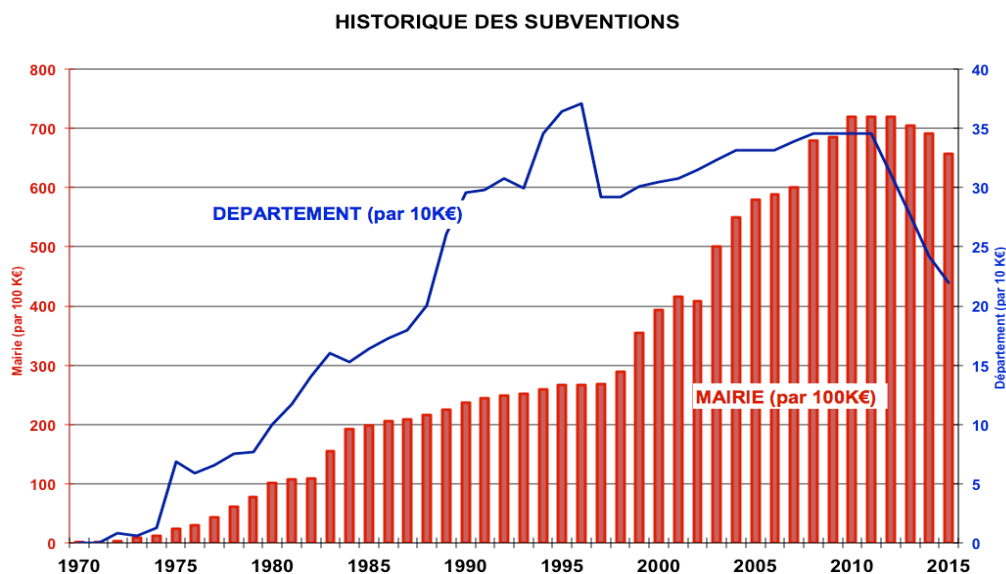
Pendant ces années, l'enseignement musical en France s'est profondément transformé.
L'organisation des études, la formation des professeurs comme la législation du travail ont fait l'objet de textes réglementaires nombreux et contraignants.

L'ensemble de ces transformations ont amené le conservatoire à se conformer progressivement aux normes d'enseignement et à la convention de l'animation, ce qui explique le fait que dans les années 2000 le budget continuera à augmenter tandis que les effectifs resteront stables.

Ces contraintes bousculeront par ailleurs la gestion familiale des débuts, ce qui aboutira à une plus grande instabilité des mandats.

Le budget

Les locaux du conservatoire, gardés, nettoyés, éclairés et chauffés, sont mis à la disposition de l'association par la municipalité qui lui attribue par ailleurs une subvention annuelle équivalente à $\pm 65\%$ de son budget. Le reste est pourvu à 31% par les cotisations des adhérents et à 3% par des produits divers dont une subvention du département ($\pm 2\%$).

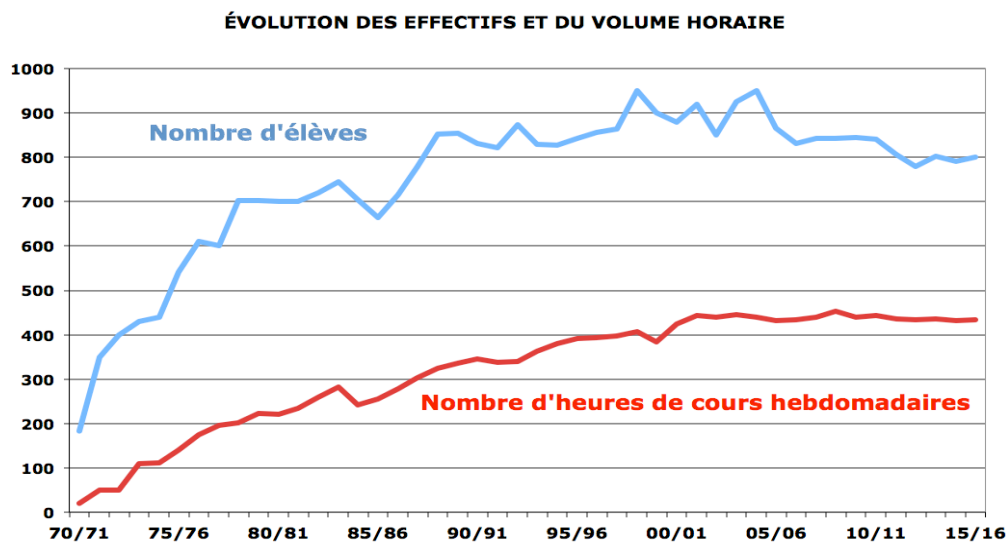


Les effectifs

En quarante ans le conservatoire est passé

- de 180 élèves en 1970 à 950 en 1999 – Actuellement : 800
- de 20 professeurs en 1970 à 52 en 2009 – Actuellement : 43 (19,8 ETP)
- de 20 heures/semaine d'enseignement en 1970 à 453 en 2009 – Actuellement : 434

La création du département Danse a été une cause importante de l'augmentation des effectifs. La saturation des locaux a représenté, inversement, une des causes de la stabilisation. On constate cependant une faible liste d'attente au moment des inscriptions, ce qui suggère que la taille de l'école est adaptée aux besoins de la ville.



L'administration

Le personnel non enseignant a compté jusqu'à 5,5 postes en 2003/04.

Les variations du volume horaire administratif ont principalement concerné :

- Le poste de gardien qui était assuré par la municipalité jusqu'en 2004
- Le poste de régisseur qui a été pourvu de 2007 à 2010.

Les autres variations sont le plus souvent des périodes de transition liées à des départs.

A la rentrée 2015/16, l'équipe administrative comprend 4,5 postes en comptant le directeur.

- Direction – 1 poste
- Gestion administrative et financière – 1 poste
- Organisation de la scolarité (Inscriptions, examens etc.) - 1 poste
- Secrétariat (Inscriptions, communication, relations extérieures etc.) - 1,5 postes
- Régie du bâtiment et des concerts – 0
- Accueil – 0
- Gardiennage – Prestations extérieures.

Gardiennage

L'essentiel des activités du conservatoire débute après la fermeture des écoles et se poursuit le soir et fréquemment le week-end. Ces contraintes irrégulières nécessitent un suivi de l'accueil qui se répartit entre les secrétaires avant d'être complété par des prestations extérieures.

Les gardiens du jardin des Avelines, placés sous l'autorité du Musée répondent aux alertes incendie et intrusion. Au quotidien, ils n'interviennent que pour la fermeture des grilles du parc, après la fermeture du conservatoire.

Le conservatoire dans le département

Le département des Hauts de Seine comprend 35 conservatoires de musique dont deux CRR (*Conservatoire à Rayonnement Régional : écoles considérées comme les plus qualifiantes dans le système français, en dehors des Conservatoires supérieurs (CNSM) de Paris et Lyon*). Ces deux CRR sont situés dans deux municipalités limitrophes de Saint-Cloud : à Boulogne-Billancourt (3km porte à porte) et à Rueil-Malmaison (6km porte à porte). Cette proximité est une chance pour les élèves avancés et elle rappelle aussi la mission première du conservatoire de Saint-Cloud qui est de former le mieux possible les débutants et d'organiser pour eux et pour leurs familles une vie musicale de proximité.

Le conservatoire dans la ville

Les familles accompagnant les élèves, les spectateurs des divers concerts et les adultes amenés à répéter, enseigner, travailler au conservatoire, représentent une population d'environ 2000 personnes qui franchissent le seuil du bâtiment chaque semaine.

Le conservatoire est aussi plus largement un lieu d'échanges qui s'attache à rayonner au delà de ses seuls adhérents. De nombreuses activités publiques y sont organisées par les élèves et leurs professeurs, en association avec les institutions partenaires et les professionnels invités. Chaque année ce sont environ 1000 personnes qui se produisent sur scène au cours de ± 80 manifestations publiques qui attirent environ 10 000 spectateurs.

Le conservatoire dans les écoles

Depuis sa création, le conservatoire est chargé de la sensibilisation à la musique dans les écoles de Saint-Cloud. Cette activité qui touche ± 2000 enfants du primaire fait l'objet d'une convention de partenariat entre la municipalité, le conservatoire et l'inspection académique.

Le conservatoire dans le jardin

L'implantation du conservatoire aux Avelines est un atout important en ce qui concerne l'agrément du jardin et la proximité des deux autres établissements culturels. Sa position dans les hauteurs du quartier Magenta désavantage par contre les habitants du bas de Saint-Cloud et les écoliers du Val d'Or ou des Coteaux qui signalent fréquemment – notamment lors des concerts scolaires - qu'ils ne peuvent pas s'y rendre avec facilité.

Le conservatoire dans les familles

Une des caractéristiques de la population de Saint-Cloud est d'être très attentive aux études. Ce trait a plusieurs conséquences sur le profil du conservatoire dont sa fréquentation qui reste supérieure à celle de la plupart des écoles de musique municipales. Pour une moyenne nationale de ± 550 élèves dans les écoles comparables, chaque année, ± 800 élèves s'inscrivent au Conservatoire de Saint-Cloud.

Une deuxième conséquence , qui tient notamment au soin exclusif apporté à l'enseignement secondaire, est la chute statistique brutale des inscriptions à l'âge de l'entrée en seconde.

Le conservatoire occupe le sous sol, le rez-de-chaussée et l'entresol d'un bâtiment d'habitation implanté au 30 ter Boulevard de la République et ouvrant sur le Jardin des Avelines.

L'auditorium

L'auditorium du conservatoire a une capacité d'accueil de 180 places. Il est le centre de l'école dont il favorise le rayonnement. Depuis son inauguration en 1996, les défaillances de conception de cet équipement ont cependant occasionné de nombreuses études (acoustique, visibilité, problèmes d'infiltration et de ventilation etc.)

Un programme de travaux est annoncé pour l'été 2016. Une fois ces travaux terminés et le piano remplacé, des projets musicaux de haute qualité pourront y être envisagés.

Les salles de classe

Ces salles demandent peu d'équipements spécifiques et sont très adaptées à la réception des élèves. La limitation des salles disponibles ne se fait sentir que le mercredi.

La salle de danse

Cet équipement est composé d'une entrée, de vestiaires, de douches et d'une salle de danse proprement-dite. Lorsque les deux professeurs donnent cours en même temps, ils doivent diviser l'espace au moyen d'une cloison mobile ou bien se rendre à la Salle de la Source.

La salle de la Source

Située à 200 m du conservatoire, cette ancienne salle de danse de la MJC permet de donner cours lorsque celle du conservatoire est occupée. Elle n'est pas aussi confortable ni aussi bien équipée et les professeurs ne l'utilisent que lorsqu'il n'y a aucune autre solution.

Le secrétariat

Chaque personne qui entre au conservatoire se sent accueillie par le grand espace vitré du secrétariat. Cette qualité d'accueil s'accompagne de quelques défauts structurels dont souffrent les secrétaires comme l'absence d'ouvertures et le peu de hauteur de plafond.

La salle des professeurs

Cette salle d'environ 12 m² qui accueille 40 professeurs contient la photocopieuse qui leur est dédiée, un ordinateur connecté à internet, une table et quelques chaises pour déjeuner, un canapé, un bar contenant vaisselle, cafetière, micro-onde et autres théières ainsi qu'un frigidaire logé dans une kitchenette. Ce local gagnerait à être restauré et agrandi en gagnant quelques mètres carrés sur la réserve contigüe.

Le jardin et le parking.

Le jardin est un sas naturel pour les familles qui se rendent au conservatoire.

Le parking réservé aux salariés facilite la vie de l'école, les cours des professeurs étant répartis en brèves périodes étalées dans la semaine.

Parc instrumental et technique

Toutes les salles sont équipées de pianos adaptés à leurs besoins.
Le conservatoire dispose aussi d'un nombre conséquent d'instruments mis en location.
Il est correctement équipé en matériel scolaire et musical : tables, chaises, pupitres, lampes, estrades, projecteurs, sono, outillage etc.

Depuis la suppression du poste de régisseur le manque de temps se fait cependant sentir sur le suivi du matériel et on constate une dégradation plus rapide des petits équipements.

Parc informatique et moyens administratifs

Le service administratif dispose d'un réseau d'informatique et de photocopies.
La salle des professeurs dispose d'un accès à internet et d'une photocopieuse indépendante.

La communication

Le premier site internet du conservatoire a été créé en 2004.
Il s'est transformé et offre à présent les réponses à la plupart des questions que se posent les familles sur les modalités d'inscription, de RV d'organisation scolaire etc. Les règlements de l'école peuvent y être téléchargés de même que les statuts de l'association, la composition du conseil d'administration etc.

Au moment des inscriptions, le site internet permet de payer son adhésion en ligne, de faire connaissance avec les professeurs, de connaître les répartitions dans les classes, les dates d'examens et les programmes des auditions. Le site est alimenté par les annonces des nombreux concerts et les reportages réalisés par M.Déhan lors des activités publiques.

Une page facebook a été inaugurée en 2015 pour annoncer les principaux évènements.

Le mailing est segmenté selon le public visé par les activités qu'il s'agit d'annoncer : Professeurs, administration, conseil d'administration, familles, professeurs, habitants de la ville ou sympathisants éventuels de nos concerts.

Pour informer les familles de nos activités, des dépliants trimestriels sont mis à disposition dans le hall. Des tracts sont distribués aux écoliers lors des concerts scolaires.

L'affichage des évènements dans la ville et le conservatoire se fait au moyen d'affiches au format A3 qui sont conçues et réalisées en interne. Par souci de temps et d'économie la communication est de plus en plus dématérialisée.

Du fait de son statut associatif, le conservatoire est soumis à des règles différentes des conservatoires municipaux.

- Les orientations sont décidées par le directeur avec le Président de l'association.
- Les dépenses sont soumises à l'approbation du Trésorier de l'association.
- Les comptes du conservatoire sont suivis par un Expert comptable.
- Les comptes annuels sont examinés par un Commissaire au compte qui communique ses observations au conseil d'administration puis à l'Assemblée générale.

Le statut des professeurs

Les salariés sont recrutés dans un régime de droit privé.

Leur organisation juridique de référence est la *convention collective de l'animation*.

Le conservatoire est soumis de par cette convention, à un grand nombre d'obligations dont l'élection des délégués du personnel, un rv mensuel direction/délégués, des négociations salariales obligatoires, l'élaboration annuelle d'un plan de formation.

A l'ensemble des personnels recrutés par l'association s'ajoutent quelques professeurs recrutés par la municipalité. Ces professeurs appartiennent à la fonction publique territoriale. Ils sont *mis à disposition* de l'association du conservatoire et placés sous l'autorité du directeur. En 2016, le conservatoire compte cinq professeurs mis à disposition. (4,5 ETP).

Les interventions dans les écoles amènent enfin le conservatoire à se conformer aux usages de l'éducation nationale même si les deux professeurs intervenants sont salariés par l'association du conservatoire.

L'administration des activités scolaires

La scolarité et l'ensemble des activités d'accueil fonctionnent comme dans les établissements publics de même taille et représentent l'essentiel des activités de trois secrétaires. (2,5 ETP).

L'administration générale

Les spécificités de notre statut impliquent une gestion DRH, salariale, comptable comparables à celle d'une entreprise privée. Cette gestion est assurée par la responsable administrative et financière. Elle comprend la maîtrise du budget, les relations avec les délégués du personnel, le suivi de la législation du travail.

A titre d'exemple, la seule modification de la législation sur les mutuelles, qui ne touche pas la fonction publique mais est entrée en vigueur pour les associations en janvier 2016, a nécessité un entretien avec chacun des salariés, avec les délégués du personnel, une mise à jour juridique et l'établissement de nombreux documents et attestations individualisées qui ont mobilisé plusieurs semaines de travail.

Les principes de fonctionnement du conservatoire de Saint-Cloud ont été détaillés dans deux documents qui sont disponibles sur le site internet.

Le règlement intérieur

S'adressant aux usagers et aux salariés, le règlement intérieur détaille certains points de responsabilités, de droits et de devoirs et il fixe le cadre des relations avec l'association.

Il offre notamment une procédure grâce à laquelle les professeurs peuvent aménager leur emploi du temps afin de pouvoir poursuivre leur carrière de musiciens concertistes.

Rédigé en collaboration avec les professeurs, l'administration et le conseil d'administration, le règlement intérieur actuellement en vigueur a été cosigné en 2008 par la présidente, le directeur et le représentant du personnel.

Le règlement des études

Le règlement des études a été adopté collectivement en 2012/2013.

Le conservatoire y affirme sa double ambition d'exigence et d'ouverture.

D'un côté une école d'art revendiquant son système scolaire d'évaluation.

De l'autre une maison accueillante et ouverte à toutes les formes de loisirs musicaux.

Le conservatoire est tout d'abord une école de musique de proximité.

Il accueille tous les enfants et adultes qui acceptent ses règles de scolarité.

Aucun élève n'est exclu du fait de ses résultats.

Les examens restent cependant une part importante du savoir faire de l'école. Ils sont organisés avec une grande attention car ils aident au suivi individuel des élèves et permettent une harmonisation des niveaux avec les autres structures d'enseignement musical.

L'invitation de jurys extérieurs est aussi l'occasion d'évaluer indirectement la qualité d'enseignement du conservatoire de Saint-Cloud.

L'objectif que se fixe le conservatoire est de satisfaire aux standards pédagogiques de l'enseignement musical jusqu'en fin de 3ème cycle.

Les élèves les plus rapides sont cependant orientés dès le second cycle vers les CRR voisins qui offrent une émulation plus grande et des pratiques collectives de plus haut niveau.

Les disciplines

Le conservatoire maintient un enseignement dans tous les instruments de l'orchestre ainsi qu'en chant, jazz et musique ancienne, en danse classique et en danse contemporaine.

Le conservatoire assure par ailleurs une initiation pour les classes de primaire. (53 classes en 2015/16) Même si cette activité a été réduite en 2015/16 avec la non reconduction d'un poste sur trois, 1700 écoliers sont associés aux projets du conservatoire. Ils bénéficient d'une séance musicale hebdomadaire et sont accompagnés dans la réalisation d'un spectacle de fin d'année.

Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire

Depuis quelques années, le volume d'enseignement – hors écoles de la ville pour lesquelles un poste n'a pas été renouvelé - reste stable d'une année sur l'autre.

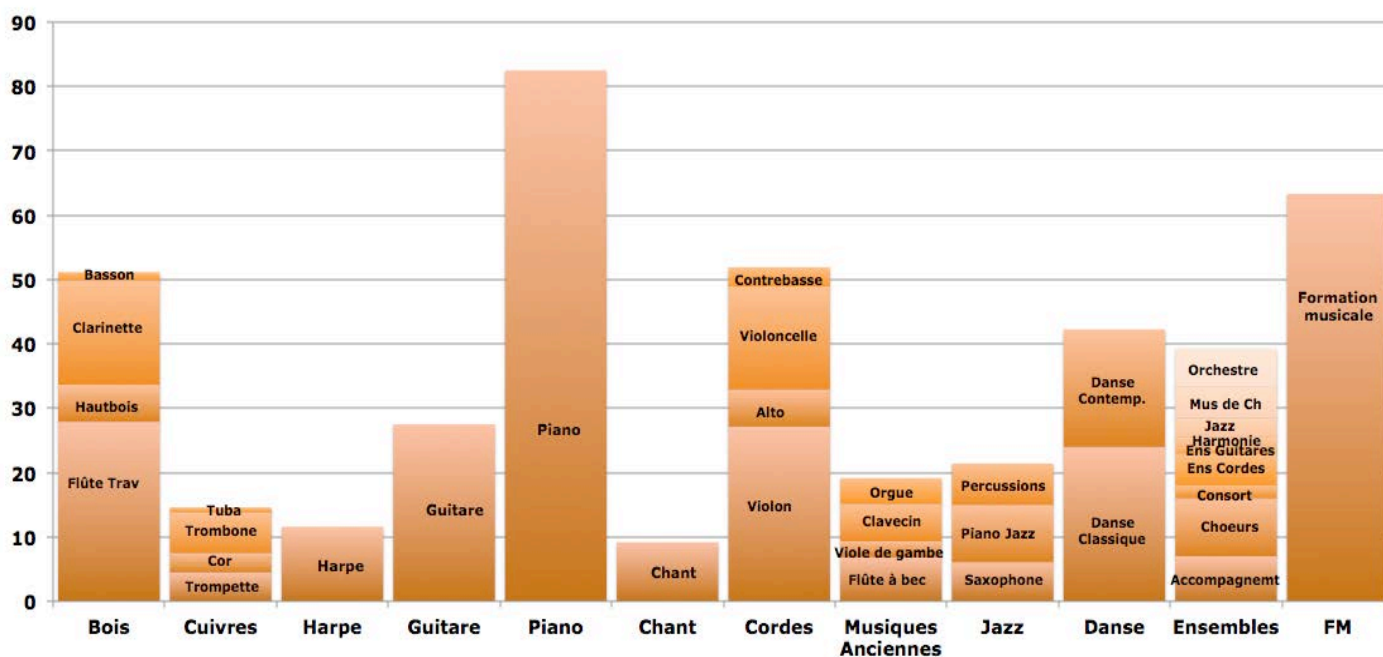
- 435h en 2013/14
- 432h en 2014/15
- 433h en 2015/16

Répartition hebdomadaire par instrument

La répartition des élèves dans les différentes disciplines instrumentales suit les tendances observées dans la plupart des écoles.

Les classes les plus demandées sont : le piano (175 élèves), la danse classique (108), la danse contemporaine (77), la guitare (60), le violon (47), la flûte traversière (47), la clarinette (26) le violoncelle (26). (Chiffres de la rentrée 2015/16 mais similaires à ceux des autres années.)

Nombre d'heures par discipline - 2015/2016

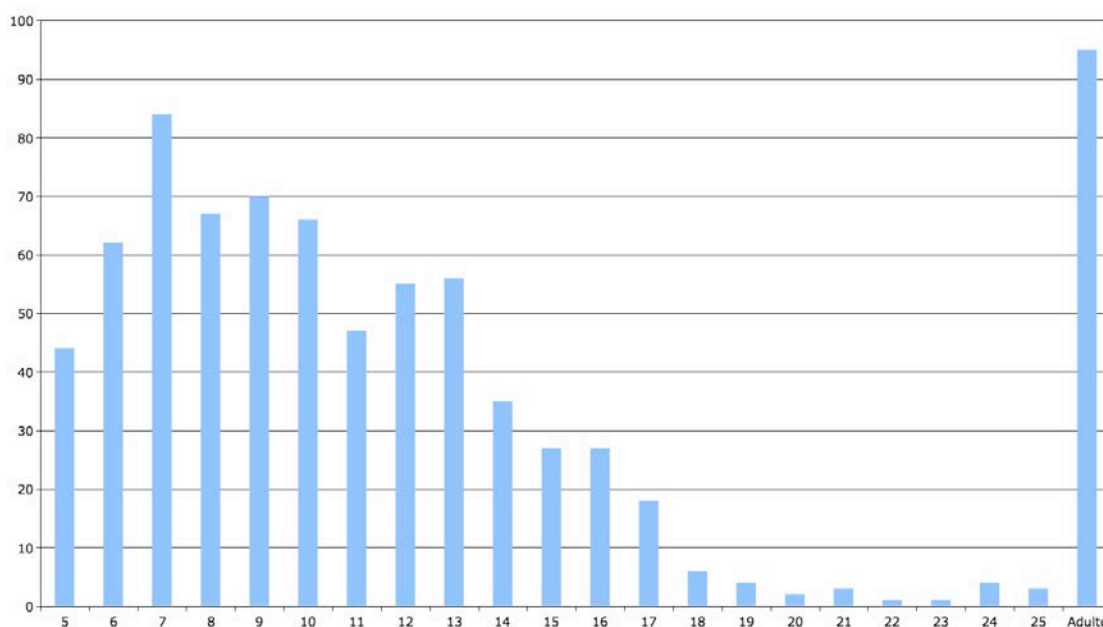


Âge des élèves inscrits au conservatoire

Le nombre d'élèves dans chaque tranche d'âge correspond à peu près à ce que l'on constate dans les établissements du même type :

- Forte représentation des enfants jusqu'à l'âge de la fin du collège .
- Importante diminution des inscriptions à l'âge du lycée
- Quasi disparition des élèves étudiants.
- Retour des adultes ; (essentiellement dans les activités collectives)

PYRAMIDE DES AGES 2015/2016



Les adultes

La vocation principale du conservatoire est d'accueillir les enfants débutants et de leur offrir la meilleure formation musicale possible aussi longtemps qu'ils le souhaitent. L'accueil d'adultes est une mission secondaire mais elle contribue à enrichir la vie quotidienne de l'école.

Les élèves adultes sont inscrits principalement dans les activités suivantes : Chorale ; Orchestre symphonique ; Ensemble de Jazz ; Ensemble baroque, Classes de chant, de piano jazz, de viole de gambe ainsi que dans quelques rares cours instrumentaux.

La catégorie des adultes regroupe toutes les personnes majeures et non étudiantes. Ceux qui suivent des cours se voient appliquer une tarification spécifique, supérieure à celle des enfants. Le conservatoire leur propose un parcours sans examens ni scolarité et avec un temps pédagogique unique (30 minutes). Les adultes qui souhaitent participer à une chorale ou à un orchestre, ne payent qu'une adhésion à l'association.

Activités de sensibilisation ou animation

Le conservatoire s'attache à proposer des activités musicales à chaque âge et partout où il le peut. A l'activité principale de cours organisés en scolarité s'ajoutent donc les activités de sensibilisation en dehors des murs.

Du CP au CM2

Deux professeurs salariés du conservatoire parcourent chaque semaine les écoles de la ville. Ils préparent les concerts scolaires et les spectacles de fin d'année qui seront produits par les enfants dans les écoles. En complément de cette présence permanente, des professeurs du conservatoire se rendent ponctuellement dans les classes pour présenter leur instrument.

Le conservatoire fait en sorte que tout concert scolaire fasse l'objet d'une préparation par les professeurs spécialisés. Sans ce repérage préalable, les enfants ne sont plus qu'un public captif et le moment du spectacle ne génère aucun intérêt durable.

Près de 2000 enfants sont concernés par ce dispositif, dont la moitié environ assiste chaque trimestre à un concert, au conservatoire ou aux 3 Pierrots. Grâce à cette organisation, les écoliers de Saint-Cloud se sont tous rendus un jour ou l'autre au conservatoire.

De la 6ème à la 3ème

De 2012 à 2014 le conservatoire a tenté de créer des classes CHAM au collège Gounod. Ces classes ont été abandonnées après le changement de direction du collège.

Pour les bacheliers

De Janvier à Juin le conservatoire propose aux lycéens une préparation à l'épreuve facultative de musique du baccalauréat. Cette formation concerne chaque année une vingtaine d'élèves qui obtiennent majoritairement une très bonne note à leur examen.

Le troisième âge

Depuis 2006 les élèves du Conservatoire se produisent régulièrement dans les maisons de retraite. A plusieurs reprises, le conservatoire a fait don de pianos à ces institutions pour qu'elles puissent recevoir des groupes de musiciens.

Adaptation pédagogique

Les professeurs de musique sont confrontés, plus que dans tout autre enseignement, à un éventail complet des générations et à la nécessité d'adapter leur méthode à l'âge de chacune de leurs élèves, en plus de s'adapter à leur vitesse d'apprentissage. Approches sensorielle des tout petits, ludique pour les enfants du primaire, plus scolaire pour les enfants du collège, intégrant plus le langage, la chanson, les groupes pour les lycéens, répondant plus à une recherche de développement personnel et à un besoin de compréhension chez les adultes.

L'éveil

Les enfants sont accueillis à partir de 5 ans dans une activité d'éveil au cours de laquelle ils découvrent le chant et la danse dans le prolongement de ce qu'ils font à la maternelle. L'éveil des enfants de 6 ans offre un parcours de découverte instrumentale encadré par les professeurs du conservatoire. Chaque enfant aborde ainsi trois instruments dans l'année.

Les chorales

Le chant est l'activité musicale la plus communicative. Elle est aussi la plus simple à mettre en œuvre et peut débiter avant toute connaissance solfégique ou instrumentale. On constate pourtant que la plupart des enfants chantent de moins en moins spontanément car la présence de la chanson diminue dans les familles et la vie de tous les jours. Le conservatoire est en premier lieu et dès le premier jour, un endroit où on chante.

Le cours d'instrument

Les cours d'instrument peuvent débiter à l'âge de sept ans avec un instrument de petite taille. Les cours individuels sont de 20 minutes la première année. Si l'on inclut l'installation, l'échauffement et l'accord de l'instrument, cette durée est extrêmement courte. La durée de cours s'allonge au cours des études jusqu'à un maximum de 50 minutes.

La relation établie entre un professeur d'instrument et son élève grâce aux cours individuels est unique dans le système scolaire. Dans une école d'initiation comme le conservatoire de Saint-Cloud, cette relation peut se prolonger pendant sept ou huit ans. Les cours à deux ou trois élèves sont encouragés mais restent à l'appréciation des professeurs

La formation musicale

Cette appellation recouvre les fondamentaux de la pratique musicale et permet donc de les aborder en rassemblant les élèves. De ce fait elle sollicite énormément les professeurs qui y affrontent les contraintes des groupes d'enfants, qui plus est, après le temps scolaire.

Héritière du solfège, la formation musicale est souvent mal comprise par les parents et parfois même par les professeurs d'instruments. Chacun donne son conseil sur ce que devrait être cette discipline. Pourtant il suffit d'aller voir : on y chante, on y danse, on y découvre la puissance des rythmes et on y effleure les mystères de la langue des sons. Son nom même résume la vocation toute entière du conservatoire : Formation musicale.

Pour le faire comprendre, une semaine portes-ouvertes a été instaurée en début d'année. Pendant quelques jours les parents peuvent librement assister aux cours de formation musicale aux côtés des enfants. Cette opération a remporté chaque année un grand succès.

L'environnement de travail

Dans un quotidien riche en sollicitations ludiques, la musique se range plus rarement parmi les loisirs. Pour la requalifier comme loisir et dans l'espoir sincère de la rendre plus attractive, il nous est souvent demandé de la rendre moins exigeante. Sur ce point, le conservatoire offre une résistance. Il n'existe pas d'apprentissage instrumental sans effort, quel qu'en soit le style.

L'évaluation

Les professeurs mettent toute leur attention dans le choix des musiques les plus appropriées à l'avancée des élèves. La progression de ces élèves est ensuite évaluée par leurs collègues et par des jurys extérieurs. Cette scolarité attentive mobilise aussi une grande part des moyens administratifs et représente une forte plus value de l'enseignement.

L'ensemble de l'équipe supervise chaque année environ 200 heures d'examens pour lesquels une vingtaine d'experts extérieurs sont invités et de nombreux documents sont préparés distribués retournés et traités sous le contrôle du secrétariat de la scolarité.

Les résultats à ces examens conditionnent les passages de niveaux qui conditionnent eux mêmes les durées des cours. Le nombre d'élèves dans chaque cours conditionnent à leurs tours les emplois du temps des professeurs. Le secrétariat doit ainsi jongler entre tous ces paramètres pour établir les emplois du temps à la rentrée. L'ensemble de la scolarité est donc un véritable savoir-faire de toute l'école au service d'une meilleure progression des élèves.

Les activités collectives

Les activités collectives sont au centre de tout apprentissage instrumental. Jouer de la musique à plusieurs est une étape immense de la formation comme du plaisir. Des ensembles ouverts à tous, actifs toute l'année et se réunissant chaque semaine, sont proposés par le conservatoire pour toutes les disciplines, tous les niveaux et tous les âges :

- Ensemble de guitares (adolescents)
- Ensemble de musique ancienne ou consort de violes de gambes (adultes)
- Ensembles de classes : de flûtes, de clarinettes, de percussions (tous les élèves)
- Harmonie (adolescents)
- Atelier d'initiation au Jazz (enfants et adolescents)
- Ensemble de Jazz (adolescents et adultes)
- Ensemble à cordes niveau 1 et 2 (enfants)
- Orchestre symphonique (adolescents et adultes)

La musique de chambre

La musique de chambre est une activité originale du conservatoire de Saint-Cloud : les groupes d'enfants se constituent par affinités et les deux professeurs adaptent des chansons ou des œuvres de répertoire pour chaque groupe. Ces ensembles fonctionnent sur un mode de projet, pour une durée de 1 ou 2 mois.

Il est demandé aux élèves d'avoir participé au moins une fois à ce type de projet de groupe avant de pouvoir se présenter à l'examen instrumental d'entrée en 3ème cycle.

Les activités publiques

S'agissant de musique et de danse, l'apprentissage et les manifestations publiques sont liés. Environ 1000 personnes de tous âges et tous niveaux se produisent sur scène, chaque année, dans le cadre des activités du conservatoire. Les musiciens franchissent progressivement les étapes de la diffusion de leur musique.

Les enfants s'exercent dans le tête à tête avec leur professeur puis dans le cercle familial. Ils se produisent ensuite devant leur classe lors des auditions et devant l'école lors des grands spectacles annuels.

Cette graduation se retrouve dans l'organisation des auditions de scolarité qui sont données dans leur classe puis devant plusieurs professeurs lors des suivis annuels, puis dans l'auditorium lors des évaluations et enfin devant un jury extérieur lors des passages de cycles.

Un grand nombre d'activités publiques sont organisées chaque année par le conservatoire.

- 40 à 50 auditions d'élèves dans l'auditorium
- 1 à 3 spectacles d'élèves à l'auditorium, aux 3 Pierrots ou dans la salle du Carré.
- 5 à 10 animations proposées par les élèves dans les maisons de retraite
- 3 spectacles de danse aux 3 Pierrots

Enfin, deux grands événements annuels mélangent les prestations des élèves et des professeurs pour une présentation plus complète de la vie de l'école :

- Le concert du nouvel an, en Janvier aux 3 Pierrots
- Le Week-end du conservatoire, en fin d'année dans tout le site des Avelines.

La musique s'entend. On peut faire aussi en sorte qu'elle se voie, qu'elle se touche, qu'elle se lise, se collectionne, se discute etc. Le conservatoire de Saint-Cloud a ainsi organisé de grandes expositions annuelles constituant chacune une thématique instrumentale et qui ont constitué autant de prétextes pour multiplier le plus possible les accès à la musique.

Thématiques déclinées au conservatoire de Saint-Cloud :

2007/08 : **Exposition de Vitraux et thématique des couleurs** avec notamment : *Les couleurs de la cité céleste* et *Les oiseaux exotiques* de O.Messiaen présentés aux écoliers / Le noir et blanc du Piano avec *Frontispice* de M.Ravel composé à Saint-Cloud, Arlequin dans un grand spectacle d'école: *Pierrot et les secrets de la nuit* de Michel Tournier.

2008/09 : **Exposition de cuivres** et œuvres de Stavinsky pour instruments à vent ; les rencontres de fanfares dans le Jardin des Avelines ; collaborations avec 2e2m, le CRR de Boulogne, accueil des Petites Mains Symphoniques ; Grand spectacle de Casse-Noisette, le collectif « la friture moderne » revisite le répertoire rock avec un orchestre d'harmonie.

2009/10 : **Exposition Lutherie/archeterie** de Jean-Jacques Rampal et Jean-François Raffin. Avec des concerts Ligeti, Milhaud, Ives en partenariat avec 2e2m et le CRR de Boulogne. Concerts avec les sextuors de Brahms, les baleines de Crumb, l'histoire de l'enseignement du violon par Alexis Galpérine, Jean Moullière et le quatuor Gabriel.

2010/11 : **Exposition « Histoire des claviers »** avec la fabrication d'un clavecin par un groupe d'élèves sous le contrôle de David Boinnard. L'histoire de l'Organistrum racontée par Jean Rault, celle du clavicythérum, celle du Nickelharpa présenté par Jean-Claude Condi, l'organetto joué par Christophe Deslignes et l'accordéon dans tous ses états.

2011/12 : **Exposition de percussions** et grand programme scolaire : RECUP/PERCU Avec le carillon de Douai dans le jardin, les percussions de Alain Huteau à la tribune de l'orgue de Saint-Clodoald, les tablâs indiens de Prabbuh Edouard, les percus de Rueil dirigés par Philippe Manoury, l'ensemble rock de Vincent Limouzin, Jean-Geoffroy avec Proust et Bach dans son marimba, la musique de Cuba avec les musiciens d'Abraham Mansfarrol qui conclut la grande batucada des écoles avec Pierre Marcault et Paul Mindy

2012/13 : **Exposition 'La guitare et les instruments frettés** » visitée par plus de 40 classes. Atelier de construction de guitares animé par le luthier Maurice Dupont ; découverte du flamenco, des instruments du monde, de la guitare électrique avec Claude Barthelemy, de la pipa chinoise avec Wang Weiping, de la viole de gambe, de la balalaïka avec Nicolas Kedrof, du biwa avec Junko Tahara, du banjo avec Jean-Marie Redon.

2014/15 : **Exposition de la famille des bois** & restauration d'un orgue. Les instruments et leur conception de la Chine à la Méditerranée antique, de la renaissance au Jazz, des fanfares aux cornemuses du bagad de cap Kaval ou d'Erwan Keravec. Les instruments de la renaissance avec Jérémie Papasergio, ceux du monde avec André Gabriel, le hautbois jazz de Jean-Luc Fillon, l'Orchestre de Flutes Français de Pierre-Yves Artaud etc.

Animer

L'objectif du conservatoire au travers des manifestations qui sont organisées est de susciter la participation la plus large possible et d'entretenir la curiosité sur ce qui touche à la musique.

Les concerts scolaires s'ajoutent aux visites des expositions pour attirer dans les murs un flot d'enfants en âge de débiter la musique. Ces animations qui incluent autant que possible les professeurs, se déclinent sur plusieurs jours afin que les écoliers, les parents, les mélomanes et les élèves puissent y participer ensemble. Tout est mis en œuvre pour faire du conservatoire, en plus de sa vocation d'apprentissage, un lieu d'échanges capable de rayonner au delà de ses seuls adhérents.

Partenariats avec les 3Pierrots

Le conservatoire est en partenariat institutionnel avec les 3 Pierrots qui accueillent chaque année plusieurs évènements du conservatoire :

- 3 sessions de concerts pédagogiques ayant lieu un vendredi matin par trimestre.
- 3 spectacles de danse de fin d'année dont deux programmés le dimanche après midi.
- 1 concert du nouvel an programmé le dimanche matin, à la rentrée de Janvier.

Selon les disponibilités de la salle, le conservatoire est parfois accueilli pour des concerts ou des spectacles d'école comme le spectacle de Pantin-Pantine du Dimanche 30 Janvier 2016.

Les 3 Pierrots offrent d'autre part un tarif préférentiel pour le conservatoire lors des concerts.

Partenariats avec les Concerts de Saint-Cloud

L'association des concerts de Saint-Cloud programme régulièrement l'équipe des professeurs du Conservatoire et s'associe volontiers aux projets qui les mettent en valeur. De nombreux évènements n'auraient pas vu le jour sans son soutien. La petite salle du conservatoire est parfaitement adaptée à ces programmes de musique de chambre qui valorisent les équipes ou permettent d'inviter d'autres partenaires habituels de nos professeurs.

La ville de Saint-Cloud

La municipalité garantit l'existence matérielle du conservatoire par sa subvention annuelle, par la mise à disposition de professeurs municipaux ainsi que par la mise à disponibilité du bâtiment et des services qui lui sont associés.

L'institution du conservatoire est ensuite accompagnée par le service culturel de la mairie qui lui permet par exemple quelques représentations aux 3 Pierrots, l'intégration dans les programmes culturels de la ville.

Dans son fonctionnement courant le conservatoire est enfin soutenu par les services municipaux aussitôt qu'un besoin se fait sentir, qu'il s'agisse de l'édition de programmes par le service de reprographie, la réalisation de travaux par le service technique, le transport d'instruments ou le prêt de matériel lors d'un événement spécifique.

L'école demande une stabilité dans laquelle chacun se sent en confiance pour exercer l'activité en laquelle il croit. Dans cette stabilité, il reste des objectifs consensuels de transformation. Ce sont ceux qui aideront à réduire les coûts, attirer de nouveaux élèves et publics, favoriser les activités collectives, encourager la diversité stylistique et aider le conservatoire à rayonner le plus possible sur la commune.

Les collaborations

Les ensembles principaux (Orchestre symphonique, ensemble Jazz, Consort de violes) ont vocation à attirer les amateurs au delà de la commune. Leur existence maintenue pendant plus de trente ans légitime la demande d'un meilleur soutien des instances départementales.

L'intérêt général

Le conservatoire qui est par nature partie prenante de la vie musicale et culturelle communale remplit une mission d'intérêt général. Cet aspect doit souvent être rappelé pour que son statut d'association soit bien interprété.

Un centre de ressources

Le conservatoire répond à de nombreuses demandes. Il prête ainsi très fréquemment son clavecin, ses timbales, sa contrebasse, sa sono, ses pupitres, ses lampes de pupitres etc. Il accueille les répétitions de nombreux ensembles, permet à des musiciens isolés de venir travailler leur instrument. Le conservatoire est un outil.

Dans le même temps les professeurs et les ensembles d'élèves se produisent partout où on fait appel à eux, animent les maisons de retraites, les écoles ou les événements de quartier tandis que les professeurs se prêtent volontiers à de courtes prestations pour marquer un événement dans l'un ou l'autre des bâtiments de la ville. Le conservatoire sort volontiers.

Ouverture

La question qui est au coeur des projets pédagogiques et des politiques de l'enseignement artistique est depuis toujours celle de l'ouverture. Il s'agit d'ouvrir les écoles au plus grand nombre, aux enfants défavorisés, aux handicapés et, en ce qui concerne les conservatoires, aux populations qui ne s'y rendent pas facilement comme les jeunes étudiants.

Le handicap

Le conservatoire a créé spécialement une chorale pour les enfants autistes de l'EMP des Avelines (5ème année en cours). Le bâtiment est au normes d'accessibilité pour les PMR (personnes à mobilité réduite) même s'il ne reçoit pas de demandes spécifiques d'inscription d'élève en situation de handicap. Les élèves handicapés scolarisés dans les écoles bénéficient de son enseignement musical et des concerts scolaires qui leurs sont offerts. Le conservatoire est ouvert à tous.

L'équilibre

L'univers technologique qui rassemble tout ce qu'il y a de plus désirable pour les enfants, favorise assez peu le sensoriel, le corporel.

En tant qu'apprentissage de l'association entre la pensée et le geste, entre le sérieux et le jeu, le contrôle et l'expression, la musique est une recherche d'équilibre adaptée à notre temps.

La disponibilité

Les parents savent aujourd'hui qu'on ne peut pas laisser toutes les envies des enfants en libre concurrence avec l'offre infinie des distractions électroniques.

Dans le même temps, chacun peut constater l'abondance de produits culturels, la diffusion permanente de messages, la saturation des emplois du temps qui font que nous ne manquons plus d'oeuvres mais d'attention pour les apprécier.

Dans cette abondance apparente, il est utile d'expérimenter à quel point la musique n'existe que par l'attention qu'on lui porte. Le conservatoire est un lieu où on exerce son attention.

Les familles

De nombreux parents s'en remettent à l'école pour former leurs enfants à la musique. Mais le partage familial reste décisif. Le rôle du conservatoire est donc aussi d'attirer autant que possible les familles dans ses activités. Pour que l'envie de musique des élèves ne s'éteigne pas à la sortie des cours, la curiosité, la dynamique collective complètent l'activité pédagogique et doivent entraîner les entourages. Le conservatoire est une école familiale.

Au conservatoire de Saint-Cloud 540 familles donnent 800 élèves. Les fratries et les familles sont très présentes et encouragées à l'être encore plus y compris dans le conseil d'administration qui est constitué uniquement de parents d'élèves.

L'équipe

Dans son jardin à la lisière de Paris, le conservatoire de Saint-Cloud cultive le bonheur d'apprendre ensemble la musique. Il est donc attrayant pour les professeurs et il a la chance de compter d'excellents artistes parmi eux. De nombreux événements en témoignent : le conservatoire est une école dans laquelle les professeurs sont des musiciens.